

Procès verbal du Conseil d'École du mardi 9 mars 2021**École maternelle Jean-Jaurès****Pins-Justaret / Villate**

Présents :

Enseignantes : Mmes BURGY, EL KINANI,

Mairie de Pins-Justaret : Mme TARDIEU,

Mairie de Villate : M. RADJA

Parents d'élèves : Mmes FOURCADE MOREIRA,

Secrétaire de séance : Mme EL KINANI Naïma.

Absente excusée : Mme CHRISTOPHE Inspectrice de l'Éducation Nationale.

ÉCOLE**Contexte COVID : hygiène, sécurité, absences et remplacements.**

Dans le cadre de la crise sanitaire le protocole est mis à jour en fonction de l'évolution de la pandémie, les règles sur les contacts à risque sont précisées.

Ce contexte inédit a de multiples incidences sur l'organisation de l'école :

Lavages de mains répétés, brassages entre classes proscrits en intérieur, réorganisation des récréations, des services, modification des temps de pause des ATSEM, redistribution des affectations des ATSEM par classe, limitation des réunions en présentiel entre enseignants et autres acteurs de l'école, limitation des rencontres avec les familles, annulation des échanges avec l'extérieur (sorties, cinéma, médiathèque), organisation des classes et de l'occupation des locaux, masques inclusifs (en attente)...

Dans la volonté de limiter au maximum les fermetures totales d'écoles ou de classes en cas d'absence non remplacée d'un enseignant, ses élèves ne seront pas répartis dans les autres classes, les familles garderont leurs enfants (consigne départementale relative au contexte sanitaire actuel)

Les familles seront informées le plus tôt possible de l'absence de l'enseignant et de son remplacement ou de son non remplacement (affichage et cahiers de liaison) afin qu'elles puissent prendre les mesures qui s'imposent.

Si une modification s'opère en cours de journée elles seront alors averties par téléphone. Si nécessaire, l'école fournira un justificatif aux familles qui en feront la demande.

Une réflexion est en cours pour informer les familles plus rapidement afin qu'elles puissent anticiper la mise en place d'un mode de garde (l'application « Cityall » devrait voir le jour très prochainement. C'est une plateforme mise en place par la mairie de Pins-Justaret, encore à l'étude actuellement. L'idée serait que l'école puisse informer la mairie de l'absence d'un enseignant non remplacé, le matin à partir de 9h. Les familles qui auraient installé l'application recevraient une notification sur leur téléphone).

Passage aux toilettes. Boissons.

Le passage aux toilettes est proposé (ce n'est pas une obligation), de manière collective et sous surveillance de l'ATSEM, peu de temps après l'arrivée à l'école, avant et après les récréations (on n'oublie pas le lavage des mains).

Les Atsem accompagnent les élèves, qui en ont besoin, dans les actes quotidiens d'hygiène : déshabillage/rhabillage, papier-toilette, chasse d'eau, lavage de mains...

De manière individuelle les enfants peuvent y aller sur simple demande (l'enseignant régule)

On incite les élèves à boire aux retours des récréations et lors des situations particulières (journées chaudes, gâteaux d'anniversaires...). Les élèves peuvent boire lorsqu'ils en ressentent le besoin, sur demande à l'enseignant, en se conformant à l'organisation de leur classe.

Cour de récréation.

Les récréations sont surveillées en permanence par plusieurs enseignants qui se déplacent pour couvrir toutes les zones de jeux.

MAIRIES

Cloisons séparatrices pour tous les WC :

Il est impossible de rajouter des cloisons, cela impliquerait de retirer des cuvettes WC.

Stationnement aux abords de l'école :

Remarque : au pied du château d'eau, le stationnement des véhicules empêche les piétons de circuler sur le trottoir, les obligeant à se déporter dangereusement sur la chaussée.

Association des Parents d'Élèves / site consultable sur : www.apepJV.fr

Projets 2020/2021 : Tous les projets sont soumis à l'évolution de la situation sanitaire...

Vide Ta Chambre :

En cours d'élaboration, la date du dimanche 11 avril 2021 est proposée (pas encore retenue).

Plants potagers

Réflexion en cours, la mise en place s'avère complexe (contexte oblige). A privilégier avec les pépiniéristes de proximité.

Tombola

L'organisation, incompatible avec l'actualité, est à repenser.

Le projet reste à l'étude (*tombola virtuelle ? Acquisition et remise des lots ?...*)

Écologie :

L' APEPJV propose de subventionner du mobilier de cour (mobilier durable) ou de financer un projet de classe lié au développement durable.

Vivre Ensemble

Par petits groupes de 8 à 10 enfants, des parents d'élèves (*formés aux techniques d'amélioration de la communication et de la qualité relationnelle chez l'enfant*) se proposent d'accompagner des groupes de parole, de relaxation, d'expression de soi pour favoriser un espace de dialogue.

Une réunion d'information s'est tenue début mars entre lesdits parents d'élèves, le service périscolaire, l'école et la psychologue scolaire.

Ces actions seront menées sur le temps périscolaire (temps méridien / fin de journée) et débuteraient avant les vacances de printemps.

La séance est levée à : 18h25

❖ Prochain Conseil d'École : jeudi 17 juin 2021 (18h00/ à redéfinir)

Mme BURGÉ Cély

Mme EL KINANI Naïma